

SÉJOUR SENIORS

60 ans
et +

Noirmoutier

Du vendredi 19 au vendredi 26 mai 2017

CRÉER DU LIEN SOCIAL,
OFFRIR DU BIEN-ÊTRE AUX SENIORS
POUR CE SÉJOUR VACANCES !



Noirmoutier

l'île aux richesses naturelles préservées



Du vendredi 19 au vendredi 26 mai, un **SÉJOUR TOUT COMPRIS**

Ce séjour en bord de mer à l'Épine, petit village situé à 4 km au sud-ouest de Noirmoutier-en-l'Île en Vendée, région Pays de la Loire, sera pour vous une parenthèse de bien-être.

Le village « Les quatre vents »

Votre lieu de villégiature, le village vacances « Les quatre vents », situé en bord d'océan au cœur de l'île de Noirmoutier, bénéficie d'un emplacement exceptionnel. Niché dans son parc boisé de chênes verts et de pins, entouré de paysages magnifiques, ce village est la destination de villégiature idéale pour vous détendre et vous dépayser. Au calme, et à la fois proche des commerces, ce village est le point de départ de nombreux sentiers pédestres et pistes cyclables. Dans un cadre convivial, l'équipe d'animation vous conseillera et vous proposera des activités au quotidien.

Un programme riche de découvertes

Durant sept jours, vous surferez entre les différentes dégustations et animations proposées : balades libres, soirées à thème, sorties et visites, aqua-relaxation, jeux collectifs, un programme riche d'activités et de découvertes ! Des curiosités et spécialités de l'île de Noirmoutier, aux animations et activités du village, vous partagerez des moments inoubliables qui vous permettront de vous ressourcer.

Les modalités d'inscription

Le coût du séjour 8j/7 nuits, varie de 287 € à 540€ par personne en fonction des ressources.

La formule comprend : le transport aller/retour en autocar ; la pension complète ; l'hébergement en chambre double ; la fourniture du linge de toilette et les draps, le ménage tous les deux jours (excepté le dimanche et jours fériés), sans oublier les activités en journée, les soirées animées, les excursions et animations inscrites au programme. ■

PIÈCES À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT :

- Dernier avis d'imposition dans sa totalité
- L'attestation responsabilité civile de votre assureur
- Les coordonnées de la ou des personne(s) à prévenir en cas de nécessité
- Votre carte de groupe sanguin
- Votre carte vitale
- Un certificat médical récent de votre médecin traitant attestant d'aucune contre indication aux activités du séjour
- Votre carte d'identité en cours de validité
- Un chèque pour le règlement du séjour à l'ordre du « Trésor Public »

Inscriptions jusqu'au 28 avril, en mairie,
les mardis et vendredis matin de 9h à 11h45.
Info : CCAS seniors/handicap - 01 34 28 65 58